



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 29 OCTOBRE 2018**

Présidence :	M.	Serge	BROQUARD	Maire
Présent-e-s :	M.	André	CARRAT	Adjoint
	M.	Patrice	MUGNY	Adjoint
	M.	Jean-François	BEAUSOLEIL	Conseiller municipal
	M.	Christophe	BONGARD	Conseiller municipal
	M.	Pierre	COPPO	Conseiller municipal
	M.	Blaise	LOUP	Conseiller municipal
	M.	Jacques-André	ROMAND	Conseiller municipal
	M.	Paulo	RODRIGUES DA GUERRA	Conseiller municipal
	Mme	Emmanuelle	SPINEDI	Conseillère municipale
	M.	Joseph-Marie	THORENS	Conseiller municipal
	Mme	Patricia	VELATI THIRIET	Conseillère municipale
	Mme	Caroline	RADICE	Secrétaire communale
Excusés :	M.	Benjamin	ACKERMANN	Conseiller municipal
	M.	Rémy	DURAFOUR	Conseiller municipal

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2018
2. Présentation du budget 2019
3. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de 286'299.10 F relatifs à la rénovation de l'immeuble 2-10 cordonnères, sis sur la parcelle communale No 1862
4. Informations de la Mairie
5. Propositions individuelles et questions

**M. le Maire** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h05. Il excuse l'absence de MM. Ackermann et Durafour.

**1. Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2018**

Les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

## 2. Présentation du budget 2019

**M. le Maire** spécifie que le projet de budget a été présenté à la commission des finances le 15 octobre et il remercie particulièrement Mme Radice pour son travail de préparation. Avant de passer la parole au président de la commission, il donne brièvement les grandes lignes de ce budget équilibré et bénéficiaire, en soulignant que les charges de fonctionnement prennent toujours plus d'ampleur et laissent moins de marge de manœuvre pour les projets.

**M. Romand** commence par faire quelques remarques générales. D'abord, il constate, après avoir pris des renseignements, que Presinge est la seule commune du canton dont la présentation du budget est faite par la commission des finances et non pas par l'Exécutif. Il informe donc qu'il le fait pour la dernière fois et que l'an prochain, la commission ne donnera que son préavis. Puis, il rappelle que le modèle comptable a changé et qu'il n'a pas pu faire le même travail de comparaisons que les autres fois. Enfin, il confirme le préambule de M. le Maire sur le budget qui est assez semblable à celui de 2018, avec plus d'amortissements obligatoires qui pèsent sur les charges.

En s'appuyant sur les documents fournis et distribués par Mme Radice, **M. Romand** relève les points suivants dans le budget de fonctionnement :

### 01 Conseil municipal et Exécutif

0120.00	136'842.00	Exécutif Pour se conformer à la nouvelle réglementation cantonale, les indemnités des adjoints et du maire ont été relevées au minimum exigé. L'indemnité pour le suivi du développement villageois maintenu.
---------	------------	--

### 02 Services généraux

0220.00.30100.00	419'570.00	Traitements bruts Pour anticiper le départ à la retraite d'une personne du secrétariat, il est prévu l'engagement d'un nouvel employé trois mois avant, ce qui génère provisoirement un salaire supplémentaire.
0290.01.33004.00	125'250.00	Mairie. Amort planifiés 1 <sup>ère</sup> tranche d'amortissement des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie.
0290.03.31100.00	15'000.00	Salle communale. Acquisition mobilier et agencement Renouvellement des tables et bancs.

### 15 Service du feu

1500.00.31590.00	9'500.00	Entretien des hydrantes Changement d'une hydrante et contrat d'entretien des hydrantes.
------------------	----------	--

### 2 Formation

2170.00.31440.00	12'880.00	École. Entretien des terrains bâtis et bâtiments Travaux de peinture et achat d'un beamer en plus des travaux courants.
2170.00.33004.00	14'500.00	École. Amort planifiés 1 <sup>ère</sup> tranche d'amortissement (s/20 ans) des travaux de rénovation du préau.
2180.00.31300.00	42'432.00	Restaurant scolaire Augmentation du coût des repas due au plus grand nombre d'élèves, mais complètement refacturé aux parents.
2180.00.42600.00		
2180.30.36120.00	61'595.00	Cotisation de fonctionnement GIAP Participation forfaitaire calculée par le canton.

### 3 Culture, sport et loisirs, églises

32	110'853.00	Culture, autres Changement de numéros de comptes, mais sommes identiques à 2018. Fr. 7'000.- en plus, pour ArtPresinge et balade transfrontalière.
3420.01.31010.00	22'000.00	Loisirs. Fournitures Achats divers, dont Fr. 10'000.- pour des décorations de Noël.

## 5 Sécurité sociale

5451.00.36360.01	176'143.00	Subv crèche intercommunale GIPE Augmentation de la participation des communes.
5451.00.36360.02	147'379.00	Subv crèche Puplinge Augmentation de la participation des communes.

## 6 Transports

6150.00.31010.00	10'000.00	Routes communales. Matériel d'exploitation, fournitures
6150.00.31010.01	8'000.00	Routes communales. Achats de carburant Réajustements pour être plus conforme à la réalité.
6150.00.46120.00	15'000.00	Dédommagement communes Facturation du service de la balayeuse à Puplinge.
6220.00.36370.00	17'600.00	Participation abonnements TPG Réajustement pour être plus conforme à la réalité.
6330.00.36370.00	7'500.00	Encouragement à la mobilité douce Le montant de la subvention communale reste identique à 2018, mais la subvention cantonale est supprimée. Le nombre de cas budgétés est augmenté. Le règlement relatif à cette subvention communale devra être revu pour correspondre à ce changement.

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

72	160'770.00	Traitement des eaux usées. Charges
	72'500.00	Traitement des eaux usées. Recettes
		Baisse des charges et augmentation des recettes (loyer du FIA)
73	136'603.00	Gestion des déchets. Baisse de ce poste. Due peut-être à la facturation directe des déchets de l'EMS. A confirmer.
7900.00.33209.00	76'000.00	PLQ. Amortissement planifié 1 <sup>ère</sup> tranche d'amortissement des coûts relatifs au PLQ du projet de développement villageois.

## 9 Finances et impôts

		Les entrées d'impôts sont données par l'État, le taux du centime additionnel est déterminé par la commune.
963		Biens-fonds du patrimoine financier
	705'718.00	Total des charges
	1'137'600.00	Total des revenus
		Revenu net.
9630.02.34410.00	87'318.00	Auberge. Dépréciation – immo PF 1 <sup>ère</sup> tranche d'amortissement (s/3 ans) des frais d'études de rénovation du bâtiment de l'auberge communale.

## Total général

3'526'984.00	Total des charges
3'532'331.00	Total des revenus
5'347.00	Excédent présumé

**Mme Radice** intervient pour préciser que le Conseil municipal devra non seulement voter ce budget, mais aussi le taux du centime additionnel.

**M. Romand** rebondit sur ce sujet en relevant que cela fait 9 années consécutives que le résultat des comptes est excédentaire et que la commission des finances envisage de proposer une baisse de 2 points pour 2020. **M. Beausoleil** explique qu'il n'y a pas de projets d'investissements importants pour l'an prochain et que si cette situation se poursuit, il n'y a pas de raisons, selon la commission, d'accumuler des liquidités.

Une discussion commence sur ce thème dans laquelle **M. le Maire** et **M. Carrat** attirent l'attention sur la prudence à garder en matière de liquidités, car les charges fixes sont de plus en plus importantes, qu'il faut terminer et amortir les nombreux investissements réalisés ces récentes

années passées et que la participation financière de la Commune dans le projet de développement villageois n'est pas très claire pour le moment.

Il est aussi précisé que le projet de rénovation de l'auberge communale n'a pas reçu l'autorisation de construire et qu'il faut en préparer un autre pour aller de l'avant. En revanche, le projet de rénovation des dépendances de la Ferme Gallay détient toujours une autorisation en force jusqu'à la fin de l'année.

Il ressort que cette problématique mérite une véritable discussion et un choix politique pour le long terme et **M. le Maire** note donc de la mettre à l'ordre du jour de la séance du Conseil de décembre. Auparavant, sur la suggestion de **M. Beausoleil**, une séance de préparation conjointe sera organisée pour les commissions des finances et des bâtiments.

**M. le Maire** remercie à la fois M. Romand pour sa présentation et les conseillers pour leurs remarques.

### **3. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de 286'299.10 F relatifs à la rénovation de l'immeuble 2-10 cordonnères, sis sur la parcelle communale No 1862**

**M. le Maire** rappelle que lors de la rénovation de ce bâtiment en 2017, des travaux supplémentaires ont dû être entrepris d'urgence, notamment les canalisations, ce qui a engendré des plus-values de près de Fr. 300'000.-, annoncées au Conseil municipal. En tenant compte de la subvention Minergie de Fr. 125'000.- qui sera encaissée en fin d'année, le surplus réel de ce chantier très complet est de Fr. 161'299.10. Il est donc nécessaire de compléter le crédit d'investissement par le vote d'une délibération.

Aucune question n'étant posée, **M. le Maire** lit le projet de délibération et le soumet au vote.

Le Conseil municipal décide par 9 oui, soit à l'unanimité,

1. D'accorder un crédit complémentaire de **286'299.10 F** pour couvrir le dépassement (après le décompte final) du crédit de **1'986'299.10 F** dans le cadre de la rénovation de l'immeuble 2-10 Cordonnères, sis sur la parcelle communale N° 1862.
2. De financer ce crédit d'investissement complémentaire par les fonds propres de la commune.

### **4. Informations de la Mairie**

#### **Nomination du président, du vice-président du local de vote pour 2019 et de leurs remplaçants**

Les membres présents de l'équipe actuelle confirment leur volonté de poursuivre une année supplémentaire. M. Durafour, en vacances, sera contacté afin de savoir s'il fait de même.

Le Conseil prend acte et remercie d'ores et déjà MM. Loup, Thorens et Coppo pour leur engagement.

#### **Agenda**

- 03.11.18 : Concert à l'église
- 12.11.18 : Conseil municipal suivi d'un repas avec le personnel communal
- 10.12.18 : Conseil municipal
- 11.12.18 : Fête de l'Escalade à Gy
- 18.12.18 : Repas de Noël des aînés
- 20.12.18 : Noël communal

#### **Assainissement ch. des Chevêches**

**M. Carrat** annonce que le chantier sur ce chemin s'est très bien déroulé et que le surfacage de la route sera fait le 1<sup>er</sup> et 2 novembre.

## 5. Propositions individuelles et questions

**Mme Velati** informe que la décoration extérieure pour Noël se fera le samedi matin 24 novembre. MM. Beausoleil, Coppo et Loup seront présents, Mme Radice et M. Thorens confirmeront ultérieurement leur disponibilité.

**M. Loup** confirme que la subvention communale 2019 pour le GIPE a augmenté et informe qu'en raison du passage aux normes comptables MCH2, le fonds de réserve qui avait été constitué doit être dissout. La somme de Fr. 20'695.- sera donc rendue à Presinge sous la forme d'une déduction sur la première tranche de cotisation 2019.

**M. Coppo** demande que toutes les questions, remarques ou suggestions concernant le dossier des dépendances de la Ferme Gallay lui soient transmises à lui ou à M. Romand avant la séance de décembre pour la préparer au mieux.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h05.

La secrétaire :